

Offre d'emploi  
**Technicien.ne agroécologie,  
érosion et ruissellement**



**Organisme employeur :** Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

**Lieu de travail :** Maison du Parc à Le Wast (62 142)

**Contexte :**

La vallée de la Hem est située au cœur du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Cette vallée à dominante rurale, concentre de multiples enjeux de gestion de l'eau, préservation des paysages identitaires et de trame verte et bleue.

Le Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem – SYMVAHEM, créé en 2008, permet de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet global commun de lutte contre les inondations et de gestion écologique des cours d'eau. Il regroupe les 23 communes du bassin versant.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale apporte son appui technique au SYMVAHEM sur les actions et travaux visant à limiter le ruissellement et l'érosion des sols agricoles par deux leviers :

- par une animation agricole auprès d'un groupe d'agriculteurs pour les accompagner vers des pratiques agricoles favorisant la restauration des sols et les couverts,
- par la plantation et l'entretien d'ouvrage d'hydraulique douce en accord avec les agriculteurs et propriétaires, sur les parcelles agricoles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action 2026, le Syndicat Mixte du Parc recrute un technicien.ne.

**Mission :**

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du PNRCMO et sous la responsabilité opérationnelle de la Responsable de mission Hem, le.la technicien.ne est chargé(e) d'assurer les missions relatives à l'agroécologie, à la mise en place et l'entretien d'aménagements visant à lutter contre l'érosion des sols telles que définies ci-dessous :

➤ **Animation du programme hydraulique douce**

1. Etudes et travaux pour la plantation de nouveaux ouvrages
2. Etudes et travaux pour l'entretien des ouvrages pour assurer leur efficacité
3. Pilotage et valorisation de l'action

La mise en œuvre du programme hydraulique douce occupera 40% du temps de travail.

➤ **Animation du programme du développement de l'agroécologie : HemTonSol**

1. Consolidation et animation d'une dynamique collective avec les agriculteurs du bassin versant de la Hem et l'accompagnement du changement de pratiques pour la préservation des sols sur le territoire
2. Evaluation de l'impact des changements de pratiques
3. Pilotage et suivi administratif du programme

La mise en œuvre du programme HemTonSol occupera 60% du temps de travail. Le programme est réalisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le SYMVAHEM.

➤ **Contribution à l'élaboration des outils de communication (alimentation du site internet, lettre « Reflets de la Hem », etc.) et aux réunions avec les différents partenaires.**

Il (elle) contribuera à la vie administrative du SYMVAHEM, principal maître d'ouvrage des travaux, en collaboration directe avec le technicien de rivière de la Hem et ses affluents et la responsable de la mission Hem avec qui il travaillera en lien étroit.

Il (elle) contribuera aussi à la vie du Parc et fera le lien sur le bassin versant de la Hem avec l'animation agricole menée sur le reste du territoire du Parc (faire le lien entre les missions de plantations, préservation du bocage, pâturage, MAEC, PSE, etc.).

### **Description du projet et sa durée prévisible**

La vallée de la Hem est située au cœur du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Cette vallée à dominante rurale, concentre de multiples enjeux de gestion de l'eau, préservation des paysages identitaires et de trame verte et bleue.

Le Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem – SYMVAHEM, créé en 2008, permet de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet global commun de lutte contre les inondations et de gestion écologique des cours d'eau. Il regroupe les 23 communes du bassin versant.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale apporte son appui technique au SYMVAHEM sur les actions et travaux visant à limiter le ruissellement et l'érosion des sols agricoles par deux leviers :

- par une animation agricole auprès d'un groupe d'agriculteurs pour les accompagner vers des pratiques agricoles favorisant la restauration des sols et les couverts,
- par la plantation et l'entretien d'ouvrage d'hydraulique douce en accord avec les agriculteurs et propriétaires, sur les parcelles agricoles.

Le syndicat mixte du Parc et le Symvahem ont acté l'intention d'engager la poursuite de ces actions via un programme de développement de l'agroécologie et d'hydraulique douce à partir de 2026.

Cela se traduit par la coordination du programme d'action avec les partenaires techniques et financier, l'animation d'un collectif d'agriculteurs, la mise en place de programmes d'hydraulique douce durables, de la concertation avec les agriculteurs, élus, propriétaires.

Il s'agit d'un emploi non permanent et la durée du contrat est de 2 ans.

### **Description des tâches à accomplir pour lesquelles le contrat est conclu**

#### L'animation du programme hydraulique douce

- Axe 1 : Etudes et travaux – plantation de nouveaux ouvrages
  - La finalisation de l'étude hydraulique (BE Liose) sur les bassins versants d'Alembon, Sanghen, Herbinghen et Licques et la mise en œuvre des travaux
  - Les études de maîtrise des ruissellements des eaux et de l'érosion des sols sur les versants vulnérables de la commune de Ruminghem et la mise en œuvre des travaux

- L'élaboration et la mise en œuvre des programmes de plantation selon les opportunités
- Axe 2 : Etudes et travaux – entretien des ouvrages pour assurer leur efficacité
  - La réception des travaux du plan de gestion entretien 2021-2023 et la rédaction des pièces techniques pour les demandes de solde
  - L'élaboration du plan d'entretien 2025-2028 et la mise en œuvre sur les trois ans
  - Le suivi des phénomènes d'érosion, de ruissellement et l'impact sur les ouvrages
- Axe 3 : Pilotage et valorisation de l'action
  - La définition les stratégies de l'action avec les élus, partenaires techniques et financiers
  - La définition des objectifs et des priorités de l'action à mener
  - La coordination des actions d'hydraulique douce du SYMVAHEM en s'assurant de la concordance des objectifs et des moyens tout en mobilisant les ressources internes et externes
  - Le suivi et l'adaptation de l'action aux évolutions des besoins et des ressources
  - L'essaimage et la valorisation des projets
  - La participation au développement de la qualité des interventions
  - L'évaluation des actions menées par les indicateurs de performance et de suivi

#### L'animation du programme du développement de l'agroécologie : HemTonSol

- Axe 1 : La consolidation et l'animation d'une dynamique collective avec les agriculteurs du bassin versant de la Hem et l'accompagnement du changement de pratiques pour la préservation des sols sur le territoire
  - La définition d'une stratégie pour le recrutement des nouveaux agriculteurs et l'orientation des parcelles engagées dans le groupe
  - Le recrutement de nouveaux agriculteurs et la définition des actions selon les besoins du groupe d'agriculteurs sur la base des entretiens avec les membres du groupe
  - La formation des animateurs sur les sols, l'ACS et la mise en pratique de l'accompagnement spécifique sur la Hem
  - L'organisation de temps techniques collectifs pour les agriculteurs du territoire
  - L'animation des MAEC auprès des agriculteurs de la Hem et le suivi technique des agriculteurs engagés en MAEC et en PSE pour faire le lien avec l'accompagnement sur la Hem
- Axe 2 : Evaluer l'impact des changements de pratiques
  - L'impact sur l'état structural des parcelles suivies (problèmes de tassement, manques d'activité biologique, problèmes d'infiltration)
  - L'impact économique et financier
  - La vulgarisation et le partage des résultats de différentes mesures
- Axe 3 : Pilotage et suivi administratif du programme
  - Le partage de la démarche et ses résultats à d'autres territoires notamment voisins
  - La construction du programme 2028-2030 avec les partenaires et les agriculteurs
  - Le pilotage et la coordination de l'action

#### **Résultat objectif déterminant la fin de la relation contractuelle ainsi que les modalités d'évaluation et de contrôle de ce résultat.**

La fin du contrat correspond à la fin du programme d'action visant à animer des actions de conservation des sols sur la vallée de la Hem auprès des agriculteurs : il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des actions définies dans le document projet, et de produire un rapport d'activité et un bilan de projet. Les rapports d'activité permettront d'évaluer et de contrôler le résultat.

#### **Profil :**

Formation Bac + 2/5 ou équivalent en environnement/aménagement/agriculture/agronomie

#### **Aptitudes requises :**

- Connaissances en agronomie, agroécologie, sol, systèmes culturaux (dont eau dans les agrosystèmes), écologie (techniques de plantation et d'entretien des haies)
- Dispositions et aisance pour organiser et animer des réunions de concertation et de pilotage, à animer une dynamique collective auprès des agriculteurs.
- Dispositions et aisance pour conduire des travaux de plantations.
- Capacité pour gérer un projet : organisation, autonomie, rigueur et méthode, travail partenarial et collectif
- Capacités rédactionnelles et de synthèse, suivi administratif du projet
- Pratique du SIG (Q-GIS) et des outils bureautiques classiques (Pack Office)

## STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle sur un emploi de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe. Contrat de projet (CDD) de 24 mois (renouvelable selon les financements).

- > Durée hebdomadaire du travail : 40 heures avec RTT
- > Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- > Tickets restaurant
- > Participation de l'employeur à la prévoyance
- > Comité des Œuvres Sociales

Prise de fonction souhaitée : 15 mars 2026

Lieu de travail : Maison du Parc à Le Wast (62 142)

Posséder le permis B et disposer d'un véhicule - Mise à disposition d'un véhicule de service (remboursement des frais de transport lors de l'utilisation du véhicule personnel)

Pour tout renseignement d'ordre administratif, vous pouvez vous adresser à Elisabeth Casiez au 03 21 87 90 94

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à envoyer avant le 19 février 2026

Par courrier :

Madame la Présidente

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

BP 22, 62142 LE WAST,

ou par voie électronique :

[rh@parc-opale.fr](mailto:rh@parc-opale.fr)